

CUQ-TOULZA

INFOS

Décembre 2012
Numéro 34



Les Travaux 2012



*Les principales
délibérations*



La vie de nos associations



*Journal Municipal de
Cuq-Toulza*





page 3

Editorial de Madame le Maire

p. 4 à 5

Zoom... De Bel Erm à Pamparulles

p. 6 à 7

Les principales délibérations

page 8

En chantier

page 9

***Mise en Place du Plan Communal
de Sauvegarde***

page 10

Informations postale

page 11

Vie Scolaire et Information Médiathèque

page 12

Services à la personne

p. 13 à 17

Les échos des associations

page 18

Informations Pratiques

page 19

Informations Gendarmerie Nationale

Journal édité par la municipalité de Cuq-Toulza - N°34 - Décembre 2012

8 avenue Jean-Jaurès - 81470 Cuq-Toulza - Tél. 05.63.75.71.17

Rédaction : Commission Communication

www.mairie-cuqtoulza.fr

SOUS MAIRIE

La reproduction, même partielle, des textes, images et illustrations est interdite

Chers Amis,

2012 est une année qui s'achève. C'est le moment de faire le bilan et d'envisager les projets pour l'année qui s'annonce.

2012, c'est la création de la 2^e tranche du lotissement les Berges du Girou, c'est la création de vestiaires sportifs et d'ateliers municipaux et c'est l'adhésion à la Communauté de Communes Sor et Agout qui prendra effet au 1^{er} janvier 2013. Les travaux de la 2^e tranche du lotissement « Les Berges du Girou », sont en cours et seront terminés à la fin du 1^{er} semestre 2013. La commercialisation est en cours, 3 lots sont déjà réservés et nous avons des contacts pour d'autres réservations. Les riverains de la rue de la Boulbène nous ont sollicités afin de faire des travaux visant à réduire la vitesse sur cette rue. Après concertations, un projet commun a été retenu, il s'agit de mettre en place des rétrécissements par chicane. Ces travaux auront lieu vers le mois de mars prochain.

Les vestiaires sportifs....depuis le temps qu'on en parlait.... Enfin c'est une réalité.... Afin de rationaliser l'espace et les infrastructures mais aussi pour un meilleur contrôle des installations, c'est un même bâtiment qui abritera les vestiaires sportifs et les ateliers municipaux. Les ateliers municipaux permettront de doter les employés du service technique d'un équipement neuf et fonctionnel afin d'améliorer les conditions de travail et les vestiaires sportifs viendront compléter l'aménagement de l'espace dédié à la pratique du sport où se situent déjà les deux terrains de football, les tribunes datant des années 1960, l'ensemble terrain de tennis et fronton ainsi que le terrain de pétanque.

Ce bâtiment sera terminé à la fin du premier trimestre 2013 en raison d'un retard dû à la cessation d'activité de l'entreprise détentrice du lot carrelage. Ces équipements, très longtemps restés au stade de projet ont pu enfin être réalisés grâce au soutien financier de l'État, de la Région Midi Pyrénées, du Conseil Général, de la Sénatrice du Tarn et aussi de certaines communes du canton, que je remercie. Le montant de l'opération s'élève à 348 958 € H.T., dont 138 994 € H.T. pour les ateliers et 209 964€ H.T. pour les vestiaires.

Les subventions obtenues pour les ateliers municipaux sont de 22 588.80 € de l'État dans le cadre de la DGE, 20 000 € du Sénateur Jean Marc PASTOR dans le cadre de la réserve parlementaire, et de 50 253.40€ du Conseil Général dans le cadre du Fond de Développement Territorial, soit 92 842.22€ (66.8%).

Les subventions obtenues pour les vestiaires sont de 31 800€ de l'État dans le cadre du Fonds National du Développement du Sport, 10 000€ du district de Foot dans le cadre du Fonds d'Aide au football amateur, 10 000 € de la Région Midi Pyrénées dans le cadre du Fond Régional d'Intervention, 20 304 € du Conseil Général dans le cadre d'Atout Tarn, 15 000€ de la Sénatrice Jacqueline ALQUIER dans le cadre de la réserve parlementaire soit 87 104€ (41%).

Les participations des mairies sont les suivantes : Aguts 3 748.67 € ; Algans Lastens 1 750€ ; Lacroisille 1 500€ ; Maurens Scopont 5 009.54€ ; Mouzens 2 076.30€ et Péchaudier 3 476.66€, soit 17 291.17€ (8.24%).

Au 1^{er} janvier 2013, la Communauté de communes Pays de Cocagne disparaîtra et les communes qui la composaient, excepté Roquevidal, rejoindront la communauté de communes du Sor et de l'Agout, rejointes par la commune de Maurens-Scopont. Celle-ci exercera les mêmes compétences.

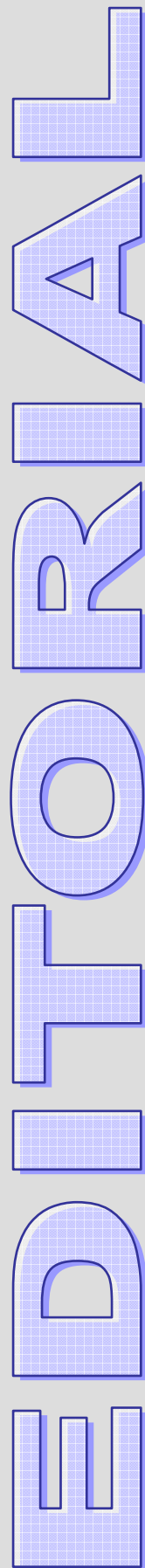
C'est la loi du 16 décembre 2010, portant réforme des collectivités territoriales qui ayant fixé un nombre minimal d'habitants a obligé les communes à s'orienter vers des structures plus importantes. Toutes les communes devront être rattachées à une intercommunalité, plus aucune commune ne restera isolée.

En 2013, nous envisageons de terminer l'opération effacement des réseaux et remplacement de l'éclairage public route de Castres, et rue de la Gare.

J'ai le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux le vendredi 18 janvier 2013 à 20h30 salle Jacques Prévert, et vous souhaite au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour la nouvelle année.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

*Le Maire,
Eliane PICOUET.*



Zoom sur ... De Bel Erm à Pamparulles



- **Bel Air** : Contre sens administratif de Bel Erm. Il y a deux Bel Erm. Celui de Bajos et celui de Cuq. Erm : friche, lande, désert dans lesquels poussent les genièvres millénaires. De là, vient le mot ermite.

- **Bertouli** : traduction française de Verd Alleü : l'alleu vert, boisé. Un Alleu, en droit seigneurial, était une terre « allouée » par le seigneur.

- **Bonac** : traduction de Bonhe, puis suffixe exhaustif AC : une grande bonhe : terme wisigoth désignant une bosse, un mamelon, ici au confluent du Girou et du Portauque.

- **Bonne (la)** : contresens qualificatif de la Bonhe : croupe, mamelon, et non une terre bonne. Sur Mouzens, il existe également « En Bonnet », une petite Bonhe.

- **Bombardière (la)** : La Boumbardièro en Oc. Origine Latine la Bona Bardièra. Une Bardière, c'est l'ancienne briquèterie. La fosse de briquetier où l'on prépare l'argile. Le site était réputé pour la qualité et la pureté du sol. Cette argile servait aussi bien à la fabrication des briques et des tuiles, qu'à celles des poteries. 'cuites au four de Bruges).

- **Bosc Naut et Bosc Redon** : Le sout le bois haut et le bois rond.

- **Boubène (la)** : Etymologie gauloise « Volvéna » : terre alluviale mélange de sable et d'argile avec laquelle on fabriquait les fameuses cassoles. Il y sur Aguts Vosvolvi soit le Bas Volvenc : un bois sur une terre de Boulbène.

- **Brescou** : Etymologie gauloise « Brisca » : rayon de cire, gâteau de miel et par extension rucher.

- **Buc** : Etymologie franque Buk, signifiant ruche d'abeilles. En Catalogne, ce mot est attesté, encore, au sens de « source ».

- **Bruges** : Les Brugères : étymologie gauloise Bru, bruga.

- **Belle (la)** : fausse traduction de l'Abela, Abelana. Mot formé sur Avélan : noisetier.

- **Bedaine (en)** : Etymologie latine Vendémia : vendange, récolte de raisins et par extension, endroit propice à la vigne.

- **Cadix** : Nom importé de Cadix en Espagne, en 1384-1385, par Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse – Albigeois. Il désigna le site d'une bastide qui devait être construite sur les bords du Girou. Ce projet ne fut « oncques » réalisé et la citadelle du Cuq, bénéficia de toutes les franchises allouées aux bastides. Après la révocation de l'Edit de Nantes, l'église catholique confortée, accola le nom de Cadix, à l'antique sanctuaire Saint Saturnin, situé sur la Stradarié, chemin historique de Saint Jacques de Compostelle.

- **Capel (le)** : contresens du mot Campel « le petit champ ». De même sens, au bord de la même route (ancienne voie romaine), on trouve « Les Campels » de Mouzens.

- **Cayole (en)** : En réalité Calhoies : territoire propice aux nichées de cailles, bigarres de deux couleurs grises et ocres.

- **Clé (la)** : C'est la « Cléda » : la claie de parc à bestiaux, mot gaulois, devenu racine latine « cléta ».

- **Combarte (la)** : C'est la Barta (bois, forêt) dans la combe, lieu repéré au mois d'avril, pour la cueillette des trop fameux mousserons

- **Canteloup et Cante Poule** : On pourrait traduire Chanteloup et Chantepoule, sauf que le loup ne chante pas. Retenons en l'état, cette traduction.

- **Cantepauruc** : Site cadastral sur les hauts du Terme, signifiant Chante Peureux ! (pour te doner du courage sur un chemin réputé dangereux.

- **Les Condamines** : Latin médiéval « Condominium ». Ce mot désigne une terre coutique au château seigneurial, réservée, au seigneur, exempte de droits féodaux. Il désigne aussi un terroir soumis à deux seigneurs, qui en ont la souveraineté en indivision. (Paul Redou – Histoire de Revel).

- **En Coudoscque** : Il peut s'agir d'un sobriquet désignant un émondeur d'arbres, peu raffiné ou adroit dans l'émondage.

- **La Croix** : La Crotz en Occitan : croix de carrefour, fleurie à l'occasion des « Rogations ou Prières pour les récoltes » du mois de Juin.

- **Cuq** : Monosyllabe guttural préceltique désignant phonétiquement une hauteur, un éperon. Investi par les Celtes – Isères. Cuq fut occupé successivement par les gaulois, vers 3000 AC, qui y installèrent leur « pagus ». Vers l'an 1000, celui-ci fut remplacé par un Castrum romain etc.

- **Cuquel** : diminutif du Cuq, désignant le mamelon voisin de la Citadelle.

- **En Dayde** : En 1630, les « daydé de cuq » sont déjà signalés par la « confrontation notariale » de la communauté de Cambon-Les-Lavaur. Les Daydé sont une famille de « faucheurs » : ceux qui font des Andains et qui louent pour faucher le blé, la luzerne, etc. « l'herto daillado ». Leur nom est resté à la ferme actuelle.

- **Dirat** : Autre forme de Dirac, nom de lieu, ancien de Artiriaco, domaine gallo-romain d'Attilius ou Atirius.



Le Bel Erm de Bajos

*Roland Thuriès, pour Terra d'Oc,
Ancienne Terra Nostra*



Rappel

Depuis le mois de Septembre, Jean-Christophe Berthier a ouvert son cabinet médical. Ce dernier est aménagé dans les locaux attenants à la pharmacie. Le cabinet est ouvert tous les jours, sauf le jeudi, de 8 h à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h, pour les consultations. Les visites s'effectuent de 14 h à 16 h 30. Il est aussi ouvert le samedi matin, de 8 h à 12 h 30. Il est préférable de contacter le médecin, par téléphone, avant tout déplacement. Le numéro est le suivant : 05.63.75.03.11.

Les principales délibérations prises par le Conseil Municipal

Séance du 18 juin 2012

➤ Délibération pour choix de l'entreprise pour l'entretien de la chaudière :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de retenir l'entreprise GUENOD pour effectuer l'entretien annuel de la chaudière de la Mairie, pour un montant de 102.05 € hors taxes.

➤ Délibération pour travaux au secrétariat :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir l'entreprise BIGOT pour un montant H.T. de 1 209.55 € pour effectuer les travaux de mise en place d'un système de protection pour l'ouverture des portes d'accès aux 2 bureaux, ou d'installer les équipements équivalents s'ils peuvent être récupérés dans l'ancien bureau de Poste.

Séance du 9 juillet 2012

➤ Délibération pour choix de l'agence pour la commercialisation du lotissement Les Berges du Girou II :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir les 2 agences ayant répondu à la consultation pour la commercialisation des lots, sans exclusivité, du lotissement « Les Berges du Girou II, il s'agit de l'Agence NETIMMO 31 en raison de sa présence sur la Commune et de l'Agence DESPLATS IMMOBILIER.

➤ Délibération pour valider le devis relatif aux travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de France Télécom sur la RN 126 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Madame le Maire à signer le devis et la convention de travaux relatifs aux travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de France Télécom sur la RN 126.

➤ Délibération pour pose poteau incendie pour les vestiaires et ateliers municipaux :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de suivre la proposition de la commission et de confier à l'entreprise GENDRY LOCATION et au SIEMN, pour un montant total de prestation à 5 532.48€ H.T. les travaux nécessaires à la mise en place d'un poteau incendie au carrefour des Départementales 45 et 42 afin d'assurer la sécurité des vestiaires sportifs et ateliers municipaux.

➤ Délibération pour fixer l'emplacement de l'espace propreté du lotissement Les Berges du Girou :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de supprimer l'espace propreté situé au croisement de la rue de la Boulbène et de la rue du Girou et de créer un nouvel espace propreté à l'entrée de la rue du Pastel coté rue du Girou. Cet espace aura un accès sécurisé et sera suffisamment dimensionné pour la collecte de tout le quartier. Il sera aménagé afin de s'intégrer au mieux dans l'environnement.

➤ Délibération pour le choix du fournisseur de la tondeuse :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de suivre la proposition de la commission et de retenir le modèle de marque HUSQVARNA chez Jardinage SUD pour un montant de 636 € T.T.C.

➤ Délibération pour demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du Fond de Développement Territorial pour les travaux de voirie :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de demander au Conseil Général, dans le cadre du FDT Voirie d'intérêt local, une subvention de 8 576.95 € pour pouvoir réaliser les travaux de voirie 2012.

Séance du 10 septembre 2012

➤ Délibération pour devis relatif à l'aménagement de l'espace propreté du lotissement « Les Berges du Girou :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de réaliser l'espace de propreté au Lotissement les Berges du Girou pour un montant de 3 300 € H.T et de supprimer celui de la rue de la Boulbène. Une réunion d'information aura lieu avec les familles concernées.

➤ Délibération relative à l'emplacement de l'espace propreté au hameau de Cuq-Château :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'aménager un espace propreté en dessous de l'Église de Cuq château sur un terrain appartenant à Mme SALINIER qui devra confirmer son accord par la signature d'une convention et après avoir rencontré pour avis les habitants de Cuq-Château.

➤ Délibération pour création d'un poste de comptable :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de créer un Poste de comptable à temps non complet de 4h hebdomadaires soit 4/35ème, au sein de la Mairie, de nommer par arrêté Madame Annie COLLIN au grade d'Adjoint Administratif 1ère classe, 5ème échelon Indice Brut 323, Indice Majoré 314 pour 4/35ème à compter du 1er Octobre 2012.

Séance du 1^o octobre 2012

➤ **Délibération pour travaux d'aménagement visant à réduire la vitesse rue de la Boulbène :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de mettre en place deux rétrécissements par chicane afin de réduire la vitesse sur la rue de la Boulbène pour un montant de 8 315 € H.T, suite à la demande des riverains réunis le 26 septembre 2012.

➤ **Délibération pour demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des amendes de police pour les travaux d'aménagements visant à réduire la vitesse rue de la Boulbène :**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de solliciter une subvention dans le cadre des amendes de police auprès du Conseil Général, pour les travaux d'aménagement visant à réduire la vitesse rue de la Boulbène.

➤ **Délibération pour demande de subventions pour le projet vestiaires de la plaine des sports au Conseil Général dans le cadre d'Atout Tarn :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, confirme la nécessité de réaliser les travaux pour la réalisation de vestiaires sportifs pour la Plaine des sports, et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention du Conseil Général dans le cadre d'Atout Tarn et à signer tous les documents afférents à cette demande.

Séance du 12 novembre 2012

➤ **Délibération pour demande de subvention à l'État dans le cadre de la DETR pour la sécurité incendie :**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de demander une subvention au titre de la D.E.T.R. 2013 pour la pose d'un poteau incendie au stade des Sapinettes et le remplacement des poteaux incendie de Cuq Château et d'En Racaud, et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention.

➤ **Délibération pour choix de l'entreprise pour l'aménagement de l'accès au terrain depuis les vestiaires suite aux observations du District de Foot**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de décaler les travaux de réalisation de la voie en tri couche de l'accès depuis la Route Départementale jusqu'aux terrains de pétanque à 2013 afin de confier la réalisation à la communauté de communes, et de faire réaliser à l'entreprise GUERRERO la réalisation des marches et le cheminement en béton balayé, et de laisser provisoirement jusqu'en 2013 la partie voie en 0/20, pour un montant de 4 632€.

➤ **Délibération relative aux bâtiments de l'ancienne gendarmerie et des appartements :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de :

- faire une offre d'achat à la SNI à 60 000€ pour les 2 appartements ;
- négocier avec le Président du Conseil Général une acquisition des bâtiments et logements de l'ancienne Gendarmerie, avec qui un rendez vous est prévu le mardi 13 novembre, au prix le plus bas en raison de la vétusté ;
- proposer à la communauté de communes de porter le projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gendarmerie afin de faire des locaux commerciaux en rez-de-chaussée et des logements à l'étage, compte tenu de la compétence développement économique que nous lui avons transféré et afin que ce projet soit éligible à des subventions que la commune ne pourrait obtenir.

➤ **Délibération pour arrêter le règlement de dissolution de la communauté de communes Pays de Cocagne au 31 décembre 2012 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte que La Communauté de communes du Sor et de l'Agout se substitue au 1er janvier 2013 dans les droits et obligations de la Communauté de communes du Pays de Cocagne.

➤ **Délibération pour renouvellement du contrat CUI d'Antony GRANIER :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de renouveler le contrat d'Antony GRANIER à compter du 5 décembre, pour une période de 6 mois, avec une prise en charge par l'État à hauteur de 70% pour 20h hebdomadaires.

En chantier....

Travaux Voirie réalisés en 2012

La Communauté de Communes a réalisé des travaux d'élague, sur les voies communales de Cuq- Château, du Théronnel, de Nayrole et du Castelet, afin de permettre notamment aux engins agricoles et aux camions de mieux circuler.

Équipements :

La collectivité s'est dotée d'une saleuse réformée de la DDT pour le déneigement afin de compléter son équipement.

En effet, le retour d'expérience de l'épisode neigeux du début d'année avait prouvé que le passage avec la lame n'était pas suffisant pour déblayer le réseau routier secondaire, notamment dans les endroits fortement exposés ou en pente.

Intercommunalité :

A compter du 1^{er} janvier 2013, le regroupement des communautés de communes de « Pays de Cocagne » et du « Sor et de l'Agout » assurera la gestion de l'ensemble des voies communales. Il restera à charge de la commune uniquement l'entretien des places publiques, des trottoirs et des chemins ruraux.



Travaux Bâtiments

Le chantier des ateliers municipaux et des vestiaires sportifs avance dans son ensemble, hormis le lot carrelage. En effet, l'entreprise détentrice du marché ayant déposé le bilan, nous avons dû relancer une consultation. Le marché de travaux sera attribué à la nouvelle entreprise en fin d'année et les travaux débuteront début 2013. Cela va entraîner un décalage de la fin du chantier vers mars 2013.

Lotissement

- Les Berges du Girou 2^e tranche :

Les travaux d'aménagement du lotissement "Berges du Girou" et de la rue de la Boulbène, ont débuté en septembre, il s'agit des réseaux d'eau potable, de pluvial, d'assainissement, et d'électricité, la réalisation de la plate-forme de la voirie, des bordures de trottoirs et le bassin de rétention d'orage.

Les voiries du lotissement resteront pendant la période d'hiver en revêtement provisoire (matériaux 0/20) et rue de la boulbène, un revêtement bi couche sera réalisé sur la partie "voie de circulation".

A compter de mars 2013 nous réaliserons sur la rue de la Boulbène des chicanes de sécurité et le revêtement de la voie et des trottoirs. Dans le lotissement nous réaliserons les trottoirs et la chaussée en revêtement enrobé bitume. Pour la commercialisation 10 des lots, à ce jour 3 lots sont réservés et des contacts sont pris pour d'autres lots.

Les travaux de mise en sécurité visant à réduire la vitesse rue de la boulbène a été demandés et par les riverains, lesquels ont été associés à la démarche et au choix de la solution technique retenue.

Jean Claude PINEL,
Adjoint au Maire, délégué à la voirie

Demandes de protection au titre des monuments historiques

Le 12 septembre 2012, ont été déposées auprès du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn les demandes de protection au titre des monuments historiques des propriétés de Messieurs GONN et VAN ROSSENBERG, ainsi qu'une demande de protection pour le parc qui entoure le château de Nauzel par Mr VAN ROSSENBERG.

Ces demandes sont en cours d'instruction, pour suite à donner.

Dans le cas où ces demandes seraient retenues, les zones d'impact d'un rayon de 500 m à l'intérieur duquel, toute demande de travaux, quelle que soit l'importance et la nature, devra obtenir un avis favorable de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Ces zonages sont approximatifs dans l'état actuel du dossier.

À Consulter sur le site internet de la Mairie : www.mairie-cuqtoulza.fr

Rubrique « Urbanisme PLU » puis « Urbanisme et projets ».

Ou auprès de la Mairie.

Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sur la commune de Cuq- Toulza

Afin de faire face à des situations très diverses : [catastrophes majeures impactant fortement la population (décès, blessés, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation énergétique, intempéries, canicule, épidémies...), ou accidents plus courants tels que (incendie, circulation routière)] et conformément aux directives préfectorales, la commune travaille à la mise en place de son PCS.

C'est un travail de réflexion, de concertation pour acquérir les connaissances, et les réflexes utiles pour mettre en œuvre les bonnes pratiques lors de situations inopinées.

Cela consistera à rédiger le plan d'actions qui permettra de préciser « *qui fera quoi* » et avec quels moyens durant toute la durée de l'intervention.

Notre PCS s'appuiera aussi sur des moyens externes pour assurer nos missions communales de sauvegarde.

Pour ce faire le Maire dispose d'un pouvoir de réquisition sur le territoire de sa commune, mais il est indispensable d'avoir préalablement identifié les partenaires potentiels pouvant apporter ces moyens.

La mise en place du PCS, c'est :

- 1) **Diagnostiquer les aléas et les enjeux** : définir le plus précisément possible les phénomènes prévisibles (*connus*), leur impact sur le territoire et les enjeux concernés (*établissements sensibles menacés*).
- 2) **Établir un recensement des moyens humains et matériels** pour permettre la diffusion de l'alerte.
- 3) **Mettre en place une procédure de réception de l'alerte sur la commune** afin de réagir de jour comme de nuit.
- 4) **Mettre en place un dispositif efficace de diffusion de l'alerte aux populations.**
- 5) **Établir un recensement des moyens humains et matériels** (répertoire, logistique, hébergement...).
- 6) **Mettre en place une organisation spécifique et nominative de la gestion d'un événement**: organigramme définissant les rôles précis entre les différentes cellules d'intervention (logistique, hébergement, communication...)

La mise en œuvre de notre PCS doit être l'occasion de fédérer différents partenaires et de constituer un réseau.

Notre objectif est de bien définir « *qui fait quoi* » en cas d'événement concernant la sécurité civile.

Cette connaissance mutuelle des capacités, des compétences et des missions de chacun est un atout indéniable pour le bon déroulement des opérations de sauvegarde.

° Les acteurs locaux

Certaines catégories de population ou entités de la commune peuvent être amenées à intervenir ou à jouer un rôle pendant l'événement. Ce pôle d'acteurs (*bénévoles, personnel de santé, personnes disponibles et volontaires, propriétaires de moyens techniques ...*) donne toute son importance et son relief à la démarche du PCS. En fonction de chaque contexte local le PCS associera au mieux l'ensemble des acteurs concernés.

° Les associations locales

Le tissu associatif local est aussi une source formidable d'aide en cas d'événement. Lors des grandes catastrophes on observe toujours un élan de solidarité.

° Les entreprises et les commerçants

Une des principales ressources est constituée par des entreprises sises sur le territoire communal (*matériels et services*). Le territoire de la commune sera divisé en zones, à l'intérieur desquelles, des élus et des bénévoles auront, selon le cas, à diffuser les alertes, à aller à la rencontre des personnes vulnérables afin d'évaluer les situations, toujours avec le poste de commandement situé à la Mairie.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette démarche, faire partie des bénévoles acteurs, apporter votre aide, partager votre expérience, mettre à disposition vos moyens et équipements, Merci de contacter la Mairie :

mairie.cuqtoulza@wanadoo.fr

Je vous remercie d'avance.

Le Maire Éliane PICOUET.

L'Agence Communale Postale est ouverte depuis le 1^{er} Juin

Depuis le 01 JUIN, les services de La Poste sont désormais proposés par l'agence postale de Cuq-Toulza. Maryse y accueille les clients et réalise les opérations courrier et banque postale.

L'Agence Postale Communale de Cuq – Toulza. Des services adaptés aux besoins des clients.

L'agence Postale Communale est ouverte

Du lundi au vendredi de 08 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 45.

Fermé le samedi

Pour la joindre un numéro direct le 05.63.71.95.87.

Services courrier et colis disponibles :

- ☐ Vente de timbres,
- ☐ Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo,
- ☐ Produits courrier et colis sur demande,
- ☐ Dépôt des plis et colis y compris recommandés,
- ☐ Retrait des lettres et colis en instance,
- ☐ Contrat de réexpédition, garde du courrier.

Services financiers disponibles :

- ☐ Retrait d'espèces sur le CCP, ou sur le livret d'épargne du titulaire dans la limite des montants fixés en toute confidentialité et sans accès au compte du client.
- ☐ Paiement de mandat cash.
- ☐ Pour les opérations financières, le conseil bancaire est assuré à Puylaurens : prise de rendez-vous en téléphonant au 36 39 ou s'adresser au bureau de Puylaurens au : 05.63.75.03.75.

Le bureau de poste de Puylaurens répond aux besoins d'opérations postales et financières plus spécifiques. La distribution du courrier reste inchangée.

La fréquentation de l'agence est en constante augmentation grâce à des horaires adaptés, des locaux fonctionnels et un accueil de qualité.



La commune reçoit le trophée de la belle adresse

Le mardi 20 novembre a eu lieu, en marge du Congrès des maires à Paris, la remise du trophée « La belle adresse » décerné par le Président Directeur Général du Groupe La Poste, pour la mise aux nouvelles normes des adresses. Ce trophée récompense le travail accompli par la commune de Cuq-Toulza qui a fait figure de précurseur en matière de nouvel adressage.



Quoi de neuf à l'école du Rigoulet

L'année 2012 s'achève avec le passage du père Noël à l'école de nos enfants.

L'effectif reste stable avec 206 enfants inscrits actuellement. Les prévisions à la prochaine rentrée de septembre 2013 se situent actuellement à 217. Il est très difficile de donner un nombre exact car la construction de maisons et la création de lotissements dans les communes associées ne nous permettent pas de répertorier les enfants, même si nous faisons des enquêtes auprès des Mairies et des familles. Nous avons pris les devants et avons créé une classe supplémentaire à l'endroit même où se situait l'ALAE, et où il se situe encore actuellement. Tous ces travaux ont été engagés pendant les vacances d'été, car à la rentrée de septembre il était prévu un effectif suffisant ainsi qu'un enseignant pour la création du neuvième poste. Or des déménagements ont eu lieu, et les logements n'ont pas été loués ou ont été reloués par des personnes sans enfant ou des enfants n'ayant plus l'âge de scolarisation en primaire.

Nous avons changé le mobilier scolaire pour la classe CE1, CE2 car le mobilier ancien n'était plus adapté à certains élèves. Nous équipons régulièrement depuis quelques années une classe tous les deux ans en matériel neuf. Nous avons également renouvelé tout le mobilier et réaménagé l'espace secrétariat du SIRP. A la demande des enfants nous avons décidé la création d'un abri-vélo, ossature bois, afin qu'il puisse s'intégrer dans le paysage champêtre de l'école, et la confection en a été confiée à un artisan local. Des travaux de jardinage dans les espaces verts de l'école sont en cours, avec la plantation d'une haie d'une longueur de 150 m, le long du grillage de l'avenue de la Montagne Noire, vers la zone artisanale. Cette haie sera composée d'essences fleuries avec des structures basses. Une seconde haie de 43 m de même nature sera plantée devant la cantine afin de retenir le terre. De plus 14 arbres individuels seront plantés tout autour de la cour des grands afin d'avoir un peu d'ombre. (3 mûriers platanes, 5 pins parasols, 2 tilleuls, 2 érables champêtres, 1 sorbier domestique et 1 cerisier pour le jardin des petits).

Nous avons passé une convention avec l'Association Arbres et Paysages Tarnais d'Albi qui nous procure tous les plans. La plantation doit se faire courant janvier ou février 2013, et sera faite dans un but pédagogique, car nous allons associer à ces travaux les CM1 ET CM2 en accord avec leur professeur Pierre-Olivier.

Nous prenons en charge à compter du 1er janvier 2013 la gestion de l'ALAE en direct, c'est à dire la reprise du personnel ainsi que son fonctionnement. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne l'accueil des enfants ainsi que les projets déjà définis à la rentrée 2012-2013.

Je remercie les délégués communaux pour leur aide précieuse et le sérieux des débats lors des réunions mensuelles, le personnel enseignant, les employés du SIRP, le personnel de l'ALAE et les bénévoles de la médiathèque cantonale.

A tous je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

*Le Président du SIRP,
Michel Batut.*



Mais où est donc la Médiathèque Cantonale ?



La médiathèque cantonale est attenante à l'école de Cuq-Toulza, 3, Rue du Savoir. Elle est indépendante et ouverte à **tout public**. Les bénévoles vous y accueilleront : **le mardi, le vendredi de 16 h 45 à 19 h et le mercredi de 10 h à 12 h**.

Vous aurez à votre disposition des romans, des biographies, des récits, des BD...et de la musique : classique, jazz, variétés... Ainsi, vous pourrez voyager autour de la terre, à travers l'histoire, cuisiner, jardiner, bricoler, vous cultiver, vous amuser...

Au cours de l'année 2013 votre médiathèque cantonale fêtera ses 10 ans. Vous serez informés pour participer aux animations concernant cet anniversaire.

Rappel : En dehors de la période scolaire la médiathèque est ouverte seulement le **mercredi de 10 h à 12 h**



Bel Taxis et Ambulances

BEL TAXIS à CUQ-TOULZA

Marie Agnès et Frédéric Bel, toujours à votre service, au 06.63.34.85.41. Nous assurons tous transports assis, pour vos déplacements professionnels, privés, soirées, etc. Toutes destinations, aéroport, gare, dépannage assistance, retour de soirée festive. Transport personnes âgées ou à mobilité réduite, toujours dans les meilleures conditions. Nous assurons également des transports pour vous accompagner pour des raisons médicales, consultatives, hospitalisations entrée et sortie, service ambulatoire, radiothérapie, etc. Nous sommes conventionnés par toutes vos caisses d'assurance maladie respectives, y compris vos mutuelles. Merci de nous consulter pour connaître vos droits et la marche à suivre pour bénéficier d'une prise en charge ou tout autre renseignement ou étude de prix au 06.63.34.85.41.

BEL AMBULANCES au 05 63 75 01 48

Assurons également tout transport d'urgence sur ordre du médecin ou du Samu 81 pour des transports couchés et /ou médicalisés vers des structures d'urgence Castres, Lavaur, Toulouse.

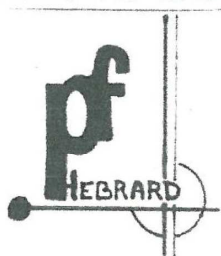
En ambulances ou en VSL nous assurons tout transport et accompagnement vers les structures de soins, d'hospitalisation entre partie ambulatoire, dialyse, radiothérapie, IRM, scanner, radio, etc. Seul le médecin définit le mode de transport : ambulance (allongé, demi assis ou assistance oxygène).

Véhicule sanitaire léger VSL pour accompagnement assis.

Une entreprise locale, une équipe dynamique, du personnel formée, du matériel, des véhicules adaptés, des délais rapides car nous sommes toujours près de vous et de chez vous pour encore mieux vous servir.

POMPES FUNEBRES

HEBRARD



Construction monument et fosse

Entretien et nettoyage caveau

Organisation complète d'obsèques

Transport Funéraire

A votre service 7j/7j et 24h/24h

1 rue de la gare

81470 CUQ TOULZA

06.26.24.28.30

05.63.82.06.72

Yannick Hébrard installe son entreprise de Pompes Funèbres et vous propose ses services pour :

- Les formalités d'état civil, pour éviter les démarches aux familles.
- Possibilité de chambre funéraire.
- Contrat obsèques.
- Transport de corps, avant et après mise en bière, toutes destinations.

Du nouveau chez Vival :

Point Vert Crédit Agricole :

Depuis quelques jours, l'épicerie Vival a mis en place un point vert Crédit Agricole. Bruno Blieux a reçu l'accord du Crédit Agricole pour avoir le Point Vert. Le client aura la possibilité de retrait d'argent entre 20 et 100 € (par tranche de 10€) par opération et par jour. Réservé aux Clients possédant un compte au Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole fait son possible pour rendre le service opérationnel avant Noël, ou au mieux, ce sera en début d'année. Il y aura de l'affichage sur la vitrine du Vival (vitrofanie).

L'écho des associations

Les activités des Aînés Ruraux ...

Le club des Aînés c'est un moyen de se retrouver pour partager d'agréables moments à l'occasion d'un spectacle, d'un thé dansant, d'un loto, d'un goûter ou d'un bon repas. C'est aussi le moyen de partir en voyage d'un ou plusieurs jours. Au cours de l'année 2013 deux voyages sont programmés : un voyage en Sardaigne, du 24 au 29 juin et un autre en Savoie, du 21 au 25 septembre. Des sorties d'une journée sont également à l'étude.

Notre club est ouvert à toutes et à tous. Si vous êtes intéressé(e) par nos activités, n'hésitez pas à rejoindre notre association. Les inscriptions se feront lors de

l'Assemblée Générale le jeudi 14 février 2013 à 14h30 à la salle Jacques Prévert.

Au nom du Conseil d'Administration nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013.

**Le Président,
D.FOURES**

LE PUY DU FOU

Les seniors Cuquois en voyage au Puy du Fou, château découvert le 13 juin 1977. Un séjour inoubliable, les spectacles s'enchaînent à un rythme "fou". Le vol des rapaces: des dizaines de rapaces s'envolent formant un ballet unique. Les mousquetaires de Richelieu: combats à l'épée, ballets flamencos et prouesses équestres. Le signe du triomphe: une dizaine de prisonniers gaulois sont condamnés à remporter les jeux du Cirque pour sauver leurs vies sous l'œil d'un gouverneur romain. Les vikings: les guerriers débarquent sur leurs drakkars pour piler le village. La cité médiévale: du pont levis aux maisons, la cité est composée d'un ensemble de constructions allant du XIème au XVème siècle. Le bourg: dans un décor architectural authentique, le village XIIIème siècle fait renaître les traditions et l'artisanat de l'époque. Le fort de l'an mil: le donjon en bois de la motte féodale devient le symbole de la puissance du seigneur et sert de refuge. Les orgues de feu: spectacle de nuit, dans un univers fantastique et magique, des ballerines, farfadets, nymphes et musiciens glissent sur la musique de Mozart, Delarue, Bach et Bizet. C'est féérique. La cinéscénie: il fait nuit, l'histoire de Vendée et de France défile devant nous sur une scène de plusieurs centaines d'ares. Des acteurs bénévoles en majorité jouent leur rôle sous des lumières changeantes aux sons des musiques et des narrateurs. Un moment extraordinaire, inouï, fantastique, gravé dans notre mémoire. La visite du marais poitevin nous a reposé des fortes images de spectacle des jours précédents.



Le Foyer Rural de Cuq Toulza

Le Foyer Rural a quatre sections : les Festi P'tit Lou, Les Marcheurs, le Viet vu dao et le VTT.

Le Foyer Rural, grâce aux sections Festi et Marcheurs, durant ce dernier trimestre de l'année, vous a proposé une soirée contes avec RaconTarn, a organisé une soirée théâtre avec le Secours Populaire pour des dons de jouets et a participé au Téléthon.

Présidente : Sylvie Lemerancier-Tocqueville

Tél. 06.83.22.17.31.

Courriel : foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr

L'Association Festi P'tit Lou

Après quelques années d'animation, l'équipe souhaite que d'autres bénévoles reprennent le flambeau des animations pour les enfants. Les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à contacter Sabine. Nous espérons vous retrouver nombreux au prochain défilé.

Responsable : Sabine Augustin-Viguer

Tel : 06 81 28 76 06

festiptitlou@gmail.com

L'Astronomie

L'astronomie continue de proposer des soirées-observations. Celles-ci dépendent de la météo, de l'état du ciel. Il est donc difficile de les programmer longtemps à l'avance. C'est pourquoi, il faut consulter régulièrement le site de la mairie, ou bien se faire inscrire sur la liste du Club de l'Union en passant par le courriel du Foyer Rural : foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr. qui transmettra l'information rapidement, uniquement par courriel. On peut aussi joindre par téléphone le responsable.

Responsable : Alain Tabouelle

Tel : 06 74 11 19 46

foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr.

Le Viet Vu Dao

Cette récente section vous propose ses cours d'art martial vietnamien les lundis et mercredis. N'hésitez pas et contacter le responsable.

Antony Estèves

Courriel : tonyjess19@gmail.com

Tel : 06 99 09 57 97

Les marcheurs de Cuq-Toulza

Notre collaboration avec l'Association des bénévoles de CAMINAREM continue et en avril ou mai, nous aborderons une autre tronçon de chemin de randonnée.

Début janvier, le programme des marches du premier semestre 2013 sera affiché :

- Dans tous les commerces de Cuq-Toulza.
- Sur le site internet de la mairie www.mairie-cuqtoulza.fr.
- Nous pouvons vous l'envoyer par courriel, demandez-le à l'adresse suivante : lesmarcheurs.cuqtoulza@yahoo.fr.

Après le repas d'automne (soupe de potiron, vin chaud et châtaignes), nous vous proposons en janvier 2013, le repas d'anniversaire, la poule au pot des Marcheurs.

Responsables : Nadine Espigat

Tel : 05.63.75.74.20.

Sylvie Lemerancier-Tocqueville

Tel : 06.83.22.17.31.

lesmarcheurs.cuqtoulza@yahoo.fr.



Section VTT du Foyer Rural

Cette section a démarré en septembre et propose une sortie par mois. Prenez contact directement avec le responsable pour connaître la prochaine sortie.

Responsable : Didier Terrancle
Courriel : dterrancle@gmail
Tél. 06.89.85.74.19



Les Anciens Combattants du canton de Cuq-Toulza

Chaque année, les anciens combattants du canton de Cuq-Toulza participent aux différentes commémorations nationales et aux cérémonies du souvenir, organisées par les municipalités lors des fêtes de village.

La participation des enfants de la commune est appréciée par les habitants, qui nous font l'honneur d'être présents pendant ces cérémonies.

Cette année la cérémonie commémorant l'armistice de la première guerre mondiale a eu lieu le samedi 10 novembre 2012 devant le monument aux morts de la commune de Cuq-Toulza.

Le souvenir des victimes des autres guerres, auxquelles la France a participé, a été évoqué comme le souhaite les associations d'anciens combattants.



ADMR, un service en milieu rural...

L'association ADMR du canton de Cuq-Toulza, a tenu son assemblée générale, dans la salle du syndicat des eaux, à 20 h 30. Le but est de permettre, à tous, de mieux vivre, à domicile. Encourager la participation de tous, pour développer des liens solidaires et l'animation locale, mais aussi créer des emplois. Pour l'année 2012, 15804 heures effectuées, 23 salariés, 103 personnes aidées et 9 bénévoles.

Beaucoup de famille serait susceptible de bénéficier d'une aide de nos services, mais n'osent pas demander. Venez nous voir, à nos bureaux, 7 place occitane, à Cuq-Toulza, tous les vendredis matins, de 9 h à 12 h. Nous vous recevrons, avec plaisir. L'équipe de bénévoles est là pour vous informer.



Pour le bureau,
Maurice Bourjade

L'association Is'Arts de Cuq-Château

L'association Is'Arts a entamé sa deuxième année d'existence, cet été. Avec plus d'adhérents et un réseau de contacts étoffé, la participation aux concerts de l'été a été plus importante qu'en 2010. Nous avons eu le plaisir de vous proposer en mai, un spectacle en chanson, sur la vie de Marie Stuart, en juillet le NZtrio de Nouvelle-Zélande pour un répertoire classique et contemporain, en août, un concert de musique baroque avec l'ensemble Phaéton, et un concert chorale avec les Amicis. Grâce à votre présence, nous avons presque récolté assez d'argent pour mettre en œuvre la restauration d'un premier vitrail. Les petits ruisseaux font les grandes rivières !!!

Pour devenir membre de l'association vous pouvez contacter Claude Baylet à Cuq-le-Château ou par email cuq.chateau@gmail.com.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année.

Philippe Gallice, Président et Claude Baylet, Trésorier



Fête de la musique :

Concert gratuit proposé par l'Ensemble Puylaurensol

Nous sommes une dizaine de Cuq-Toulza, jeunes et moins jeunes, élèves et musiciens confirmés, à faire partis de l'Ensemble Musical Puylaurensol.

Nous vous invitons à venir nous écouter pour un concert gratuit de musique classique, en l'église de Cuq-Toulza, le samedi 22 juin 2013, à 21 heures.

L'association MD Musik...

L'association MD MUSIK, a repris ses cours sur Cuq-Toulza, depuis le mois d'octobre 2012.

Nous accueillons vos enfants à partir de 4 ans. Nos activités regroupent différentes tranches d'âge :

- l'initiation à la comédie musicale pour les 4/7ans, le mercredi, de 17 h à 17 h 45.
- le modern jazz pour les 8/14 ans, le mercredi, de 18 h à 19 h.
- les cours de guitare à partir de 8 ans, le mercredi, de 16 h à 17 h et de 18 h à 19 h. Ou à la demande, selon les disponibilités du professeur, en cours particuliers.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous envoyer un email à mdmusik81@gmail.com.

Notre association représente également la musique avec le groupe MDM. Les plus grands standards du Rock, de la Pop et de la Soul, qui se produit en concert dans toute la France.

Nous proposons également la location de matériel de sonorisation et d'éclairage.

Marie Parvie

Didier Durand

Présidente de MD Musik

Responsable MDM

Tél. 06.16.61.79.47

Tél. 06.37.74.72.35

La première bougie pour la crèche associative...

Les enfants de la crèche associative « Les Petits Explorateurs » ont repris le chemin de la rentrée et ce dès le 27 août. Face à la demande toujours grandissante et forte de son succès, la crèche affiche complet.

L'équipe éducative et les plus grands de cette année ont accueilli le mercredi 24 octobre les "anciens" grands qui ont fait leur première rentrée scolaire, autour d'un bon goûter pris, grâce au beau temps dans le jardin. Ils ont profité d'une belle après-midi et ont retrouvé leur anciens camarades de jeux, les professionnelles mais aussi les jeux d'extérieurs qu'ils affectionnent tant. Ce goûter des anciens est renouvelé chaque année afin de préserver des liens avec les familles.

Le 12 novembre le photographe viendra prendre des photos de groupes et individuelles des enfants, afin de garder de bons souvenirs du passage à la crèche.

En décembre, et ceci pour les mois à venir, des ateliers se mettront en place avec le Relais des Assistantes Maternelles. Ces ateliers permettront aux assistantes maternelles et leurs enfants ainsi qu'aux enfants de la crèche de se rencontrer, de partager des moments de jeux et d'activités ensemble, et de découvrir un autre lieu. Nous espérons que ces ateliers trouveront « une régularité ».

Et pour clôturer cette année, l'après midi du 19 décembre, les enfants de la crèche, du relais des assistantes maternelles, du bébé club et les moins de 6 ans du centre de loisirs se retrouveront pour le spectacle de Noël, le goûter et enfin la rencontre avec le père Noël tant attendu! Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Joyeux Noël et Bonne année à tous!!"



Informations Du Bébé-Club

Le Bébé Club ouvre ses portes les mercredis et vendredis de 10 h à 11 h 30 (fermé pendant les vacances scolaires). Je vous rappelle qu'il accueille les familles accompagnées d'enfants de 0 à 4 ans, les femmes enceintes et les assistantes maternelles. C'est un lieu chaleureux, où se mêlent discussions et activités ludiques et éducatives.



Association de défense de l'environnement et des intérêts des habitants du canton de Cuq-Toulza

Dix ans d'existence déjà. Notre association a été créée en juin 2002, déclarée à la sous Préfecture de Castres le 29 juin 2002 N° d'enregistrement 207 067. Publiée au journal officiel n°26 sous le n° 2137. Notre association a souvent été mobilisée, pas seulement sur le fuseau 3P. Nous avons participé aux réunions avec la DREAL, suggéré une autre alternative, bien moins pénalisante que le tracé initial. Toujours soucieux de préserver la qualité de vie des habitants et de sauvegarder nos paysages, nous sommes intervenus contre toute pollution et dégradation de notre environnement.

Aujourd'hui c'est encore le cas. Pour contester les incohérences, lutter contre les nuisances, être efficace, il faut l'adhésion du plus grand nombre. Nous comptons sur vous. N'hésitez pas à nous rejoindre !

A tous, nos voeux de bonne et heureuse année 2013.

Le Président A.GONN,

agrogistan@orange.fr

Tél 06.79.14.53.37.

ou Bernard CASSET

Tél. 05.63.75.43.37.

Mobile : 07.50.38.98.61.

----- ► 17 Cuq Infos 34 - Décembre 2012

Permanence pour inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se font entre les mois de septembre et décembre de chaque année. Les conditions d'inscription sont les suivantes : Être âgé de 18 ans au 31 décembre, être propriétaire ou domicilié sur le territoire de la commune, être de nationalité française. Une permanence se déroulera le 31 décembre, de 9 h à 11 h, à la mairie.

Un point de collecte pour le textile

Début 2012, une borne relais de collecte des textiles et des chaussures sera à votre disposition sur l'espace propreté du centre du village à côté de la Place Occitane.

La plupart de ces rejets peuvent trouver une autre destination. Des organisations caritatives en assurent le tri et peuvent faire bénéficier des populations entières démunies de vêtements et de linge de maison. Le rebut trop usagé peut le plus souvent donner lieu à une nouvelle vie, par recyclage, aux matières premières dont il est composé.

Permanence des Assistantes Sociales

Madame Durand, assistante sociale du département tiendra une permanence, à la mairie de Cuq-Toulza, tous les quinze jours, sur rendez-vous uniquement. Elles ont lieu le mardi matin, de 10 h à 12 h. Prendre rendez-vous au numéro suivant : 05.63.37.68.10.

Nouvelles entreprises sur la commune

sport auto passion 81
ACHAT VENTE

stephane chatillon
auto moto bateau

0761781970



Ramassage des encombrants ferreux

Le prochain ramassage des encombrants ferreux, pour l'année 2013, aura lieu le 27 février 2013. S'inscrire à la mairie, avant le 22 février 2013.

Conciliateur de justice

A partir du mois de janvier, un conciliateur de Justice, Monsieur Guy Habert, sera à votre écoute pour tenter de résoudre à l'amiable vos problèmes. Il tiendra une permanence tous les 1^{er} mercredis du mois, à la mairie de 14 h à 18 h ou sur RDV. Vous pourrez le joindre au 06 22 66 46 90 ou sur guy.habert@wanadoo.fr.

Autocollant Stop Pub, disponible en mairie



Un point de collecte pour le textile

Grâce aux gestes de tri de chacun, 477 tonnes d'emballages métalliques ont été triées et recyclées en 2011 par Trifyl, soit environ 1,7 kilo par habitant et par an. Mais disons le haut et fort : on peut faire beaucoup mieux dans le tri des canettes, boîtes de conserves, aérosols en tous genres, barquette en aluminium, etc.

Tous ces emballages atterrissent encore trop souvent dans la poubelle normale (3 sur 4 !) alors qu'ils sont voués –tout comme le verre, le papier ou le plastique- à une deuxième vie.

Mieux encore : l'aluminium se recycle à l'infini sans perdre de ses caractéristiques physiques.

En recyclant, on récupère de la matière première, et on économise 95% de l'énergie nécessaire à sa production ! Alors plus d'hésitation, vous aussi, triez les emballages métalliques.

Des numéros de téléphone, très utiles et à conserver avec vous

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217

- Téléphone portable perdu ou volé :
 - > SFR : 1023
 - > Orange : 0 800 100 740
 - > Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

La gendarmerie communique...

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES...

• Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et la recrudescence des cambriolages, nous vous rappelons l'Opération Tranquillité Vacances est toujours d'actualité et permet de lutter ensemble contre les atteintes biens. En outre, à l'approche de cette période festive, quelques règles à respecter peuvent éviter le pire : Méfiez-vous des visiteurs se prétendant être de vos connaissances, des faux agents de l'Etat, des artistes ambulants ou des fausses victimes. En cas de doute, sollicitez notre intervention.

• A votre domicile, ne laissez pas vos clés sur votre porte d'entrée. N'indiquez pas que vous vivez seul(e) sur votre boîte aux lettres, ne mentionnez que votre nom de famille. Chez vous, ne conservez jamais de grosses sommes d'argent. Ne gardez que le nécessaire. Sachez identifier une cache sûre pour vos bijoux et l'or en votre possession.

• En cas d'agression, votre vie est plus précieuse que vos biens. Appelez au secours et criez aussi fort que vous le pouvez. Immédiatement après, composer le 17 ou le 05.63.70.83.00. Vous serez mis directement en relation avec les gendarmes de Puylaurens qui pourront vous porter assistance et procéder au contrôle de toutes les personnes ou tous véhicules signalés. Ayez le réflexe !

DES DÉPARTS AU SEIN DE LA BRIGADE... MAIS AUSSI DES ARRIVÉES...

• De nombreux changements au sein de la brigade de Puylaurens sont intervenus cette année. Nous noterons le départ de l'adjudant Thierry ROMEC qui a rejoint la brigade de Murat-sur-vèbre (81) au mois de juillet. Le lieutenant Jean-Michel DULOUT qui commandait la brigade a été muté à Beuzelle (31) au mois d'août. Le Major Alain BARTHAS, son second, promu Lieutenant le 1er août a été affecté au commandement de la communauté de brigades de TOURNAY (65). Enfin, le Maréchal des logis chef Alban DUSART est détaché à l'école des greffes à Dijon (21) dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

• Malgré ces nombreux départs en peu de temps, nous avons eu la chance de voir arriver de nouveaux remplaçants rapidement. Et l'unité s'est même féminisée avec l'arrivée de 3 militaires féminins, Maud ACHARD (gendarme adjoint), Nadia BENLAREF et Alexandra TURCHET (gendarmes). Gaël CENES (gendarme) et Christophe PECORARO (gendarme adjoint) viennent compléter l'effectif. Le Major Stéphane RADAELLI succède au Lieutenant DULOUT pour commander les 13 militaires de la brigade de Puylaurens.

VOS GENDARMES S'INVESTISSENT AUPRÈS DE LA POPULATION...

• Le 30 novembre, à l'initiative de la municipalité, la population a été invitée à assister à une réunion de sensibilisation, animée par le Major RADAELLI et l'Adjudant-chef BORT, pour prévenir les agressions, les vols et autres traumatismes. L'année dernière, des actions similaires avaient été initiées par l'Adjudant-Chef BORT dans d'autres communes.

C'est ensemble que nous arriverons à lutter contre la délinquance et préserver notre qualité de vie.
Nous sommes là pour vous, contactez-nous !

A toutes et tous, l'ensemble des militaires de la brigade se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Major Stéphane RADAELLI, commandant la brigade territoriale autonome de Puylaurens.



MAIRIE DE



CUQ-TOULZA
www.mairie-cuqtoulza.fr

Joyeuses Fêtes de Fin d'Année

Madame, Monsieur,

Comme il est de tradition, j'ai le plaisir de vous inviter,

**Vendredi 18 janvier 2013 à 20h30
à la salle Jacques Prévert,**

afin de vous présenter, accompagnée par les membres du Conseil Municipal, les vœux pour la nouvelle année.

Ce moment de convivialité nous permettra de revoir ensemble tout ce qui a fait l'actualité de notre commune en 2012 et de vous présenter les projets pour 2013.

Nous terminerons la soirée autour de la traditionnelle Galette des Rois.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Mme Eliane PICOUE



Mairie de CUQ-TOULZA 10 Avenue Jean Jaurès BP 90007 81470 CUQ-TOULZA
Tél : 05 63 75 71 17 Fax : 05 63 75 53 65 e-mail : mairie.cuqtoulza@wanadoo.fr site :
www.mairie-cuqtoulza.fr

